> « Nos étudiants en médecine suivent leurs cours médical à notre collège même sous la direction d'un médecin canadien-français gradué de l'Université Victoria à laquelle l'École de Médecine canadienne, où il avait fait ses cours, est affiliée. Après avoir suivi nos cours de médecine pendant deux semestres, ces jeunes iront à Montréal suivre les cours de l'École canadienne ainsi que [faire leur stage] clinique dans les hôpitaux, et nous reviendront avec leurs licences et leurs diplômes, que devra leur délivrer l'Université Victoria. Par ce moyen, nous pourrons avoir des médecins […] méritant la confiance du public. »

Source : Lettre du père Camille Lefebvre à l'abbé Antoine Belcourt, 1872, citée dans Maurice Chamard, Anselme Chiasson, Clément Cormier et Hector Léger, *Le Père Camille Lefebvre, c.s.c.*, Montréal, Fides, 1988, p. 118.